

RENAUD DUTERME
ÉRIC DE RUEST

LA DETTE CACHÉE DE L'ÉCONOMIE



LE SCANDALE PLANÉTAIRE

LLL
LES LIENS QUI LIBÈRENT

La dette cachée de l'économie

Accaparer, exploiter, coloniser ! La méthode violente utilisée pour développer la *civilisation* ne pouvait conduire qu'à la crise globale dans laquelle nous sommes plongés aujourd'hui.

Depuis cinq siècles les lois naturelles de la coopération et de l'entraide sont bafouées et une dette que l'on peut qualifier d'écologique s'est accumulée sans pour autant être prise en compte dans les bilans économiques. Cette dette, dont personne ne parle, engage le pronostic vital de l'humanité tout entière.

Les auteurs explorent l'histoire du développement sous l'angle essentiel de l'endettement car chaque parcelle de la dette doit être remboursée par de nouvelles ponctions sur la nature et conduit à toujours plus de destructions humaines et naturelles.

Cet ouvrage relate l'histoire de la domination du système économique et politique sur l'exploitation de notre planète et propose des solutions concrètes et originales pour reprendre en main les rênes de l'aventure humaine...

Éric De Ruest et Renaud Duterme

Eric De Ruest, est réalisateur et ancien chargé de communication pour le CADTM. Il a coordonné le groupe de recherche sur la dette écologique qui est à la base de cet ouvrage.

Renaud Duterme est agrégé en sciences du développement de l'université libre de Bruxelles et collabore régulièrement avec le CADTM. Il a récemment publié *Rwanda, une Histoire volée*, aux éditions Tribord.

L'écriture de ce livre n'aurait pu être possible
sans l'aide précieuse de la fédération Wallonie-Bruxelles
et de la Coopération Belge au Développement

ISBN : 979-10-209-0106-4

Photographie de couverture : © Emmanuel Pierrot / Agence VU'

© Les Liens qui Libèrent, 2014

**Éric De Ruest
et Renaud Duterme**

**LA DETTE CACHÉE
DE L'ÉCONOMIE**

Un scandale planétaire

PRÉFACE DE JEAN GADREY

ÉDITIONS LES LIENS QUI LIBÈRENT

PRÉFACE

Plaidoyer pour la dette écologique

par Jean GADREY,
professeur honoraire d'économie,
Université de Lille-1

La dette écologique est un concept d'action politique et de mobilisation pour des droits bien plus qu'une notion comptable, comme pourrait le laisser entendre le mot «dette» envisagé dans une acception étroite. Ce que nous «devons» à d'autres, par exemple à nos proches, à nos parents, ou plus largement à des peuples du monde dont les territoires et les ressources ont été et sont encore pillés par les multinationales de nos pays et par nos États «riches», n'est pas d'abord une dette comptable. C'est néanmoins une dette, et, même si tout ne peut pas être quantifié, la partie de cette dette qui peut l'être se révèle considérable. On ne mesure pas une dette morale, ni une injustice flagrante, ni des crimes, en euros ou en dollars, mais dans certains cas des «réparations» (monétaires ou en nature) des dommages commis doivent être imposées. Elles peuvent reposer à la fois sur des évaluations quantifiées et sur des rapports de force. La quantification, avec ses limites assumées, est alors mise au service de la qualification et de l'action collective.

Avoir un bon travail, un travail décent, qui a du sens, une utilité sociale et écologique, c'est bien plus que respecter les indicateurs de travail décent du Bureau international du travail (BIT). Pourtant, ces derniers peuvent contribuer à des prises de conscience et à des mobilisations pour la justice et la dignité dans le travail. Il en va de même avec la dette écologique : c'est un outil qualitatif et politique au service de la justice environnementale mondiale avant d'être un concept quantitatif, ce qu'il peut être dans certaines limites.

Ce concept a connu un fort développement en réseau à partir des années 1990, aussi bien au Sud qu'au Nord, souvent avec l'idée que la dette financière extérieure des pays pauvres du Sud pouvait être comparée à une dette en sens inverse, à savoir la dette écologique des pays du Nord vis-à-vis de ceux du Sud.

Ce ne sont pas des économistes ou des statisticiens qui sont à l'origine de ce concept, mais des citoyens associés et des ONG, rejoints ensuite par quelques chercheurs, de plus en plus nombreux. Plus récemment, des institutions publiques nationales ou internationales en sont venues à s'y intéresser explicitement.

Il existe plusieurs définitions de la dette écologique, qui seront toutes abordées dans cet ouvrage. Retenons pour simplifier celle de l'organisation Acción Ecológica : la dette écologique est «la dette accumulée par les pays industrialisés du Nord envers les pays du tiers-monde à cause du pillage des ressources, des dommages causés à l'environnement et de l'occupation gratuite de l'environnement pour le dépôt des déchets, dont les gaz à effet de serre provenant des pays industrialisés».

L'idée générale est la suivante : le développement industriel au Nord, depuis la révolution industrielle jusqu'à nos

Plaidoyer pour la dette écologique

jours, a en partie reposé sur l'exploitation par les entreprises et les États de ressources naturelles du Sud dont le Nord ne disposait pas en quantité suffisante pour faire face à une production et à une consommation toujours croissantes. Sans ces ressources ponctionnées au Sud, souvent à des coûts dérisoires et injustes en raison de mécanismes de domination et de contrainte – y compris parfois la domination militaire –, la croissance du Nord aurait été bien plus faible, tout comme le serait le niveau de vie matériel actuel de ses habitants.

De même, aujourd'hui comme hier, les rejets et déchets de la production et de la consommation au Nord, dont les gaz à effet de serre, sont beaucoup plus importants que ceux du Sud, surtout si l'on raisonne en termes d'émissions ou de pollution par habitant. Cela a des répercussions sur le long terme : par exemple, les gaz à effet de serre subsistent durablement dans l'atmosphère. Or non seulement les conséquences du réchauffement climatique sont et seront globales, mais tout indique que ce sont les peuples qui émettent le moins qui sont ou seront, en tendance, le plus fortement affectés.

Jusqu'à une période assez récente – la fin du xx^e siècle –, cette situation déséquilibrée n'était pas nécessairement vue comme une injustice, en tout cas par les élites du Nord, tant il semblait à beaucoup, à l'exception d'une minorité lucide, que la nature était un réservoir inépuisable et quasiment gratuit, et que le Nord « aidait le Sud à se développer ».

Cette vision n'est plus communément admise aujourd'hui. Sa régression a conduit à la prise en compte plus fréquente de considérations de « justice environnementale », tant au Nord qu'au Sud. L'idée que certaines régions du monde auraient une dette écologique vis-à-vis d'autres régions

implique des normes éthiques, des notions de justice mondiale ou internationale dans l'usage de la nature. La norme la plus répandue est la suivante : lorsque des ressources essentielles, voire vitales, deviennent rares, l'égalité des droits d'accès et d'usage devrait constituer un objectif universel vers lequel il faudrait converger, par étapes mais sans tarder. Rien ne devrait justifier que les plus riches ou les plus puissants accaparent plus de ressources vitales que les autres. Et tant que, dans les faits, ils prélèveraient une plus grosse part que les autres, ils accumuleraient une dette écologique vis-à-vis d'eux. Ces derniers seraient fondés à en exiger le « remboursement », sous la forme de réparations diverses, monétaires ou non. Cela ne réparerait certes pas des décennies ou des siècles d'exploitation éhontée des humains et de la nature, des vies perdues ou gâchées, mais ce serait au moins la reconnaissance d'injustices majeures. Et parfois de crimes.

Lorsque la monétarisation est envisagée, elle ne peut reposer que sur des montants politiques négociés, non sur d'éventuels prix fixés sur les marchés de permis d'émission ou de pollution, ni sur d'autres méthodes élaborées par des économistes. Ces derniers sont parfaitement incapables d'intégrer des normes éthiques ou des phénomènes de domination dans leurs modèles. Et il faut bien admettre que l'on ne peut pas tout monétariser. Certains dommages ou coûts, certaines pollutions peuvent s'y prêter (en s'appuyant d'abord sur des évaluations physiques des flux matériels concernés), d'autres pas.

Les ONG ont raison d'emprunter, entre autres arguments, celui des réparations financières ou non financières d'une dette écologique dont la visibilité progresse. Mais elles ne doivent pas s'illusionner : il ne sera possible de la convertir

Plaidoyer pour la dette écologique

en devises que par des rapports de force et par le combat pour la reconnaissance de droits à la justice environnementale. C'est l'affirmation de droits universels et égalitaires d'accès à des biens communs environnementaux qui justifie un raisonnement en termes de dette écologique, outil de dénonciation des violations passées et présentes de ces droits, outil de revendication pour que, d'une façon ou d'une autre, les responsables de ces violations, ou leurs successeurs au pouvoir, réparent ce qui peut encore l'être – par conséquent, «outil de réconciliation des peuples» dans un monde plus juste.

On trouvera dans ce livre des arguments et des entrées multiples pour enrichir encore un concept qui se prête mal à une définition simple et univoque, parce qu'il joue sur des registres distincts, celui de la critique de l'ordre existant comme celui de sa reconstruction sur d'autres bases. Mais c'est aussi ce qui peut faire sa force.

AVANT-PROPOS

par Éric De Ruest

L'hiver était en avance en ce début décembre à Copenhague. Un vent polaire faisait tourbillonner la neige, les températures étaient descendues bien en dessous de 0 °C et l'humidité rendait les trottoirs glissants. Malgré cela, les cyclistes étaient nombreux dans les rues, ce qui ne laissait pas de m'étonner. Il n'était pas rare non plus de partager le trottoir – ou plutôt l'aménagement urbain mi-trottoir, mi-piste cyclable – avec un attelage vélo + remorque pour bambins à l'heure de la sortie des classes. Emmitouflées dans des vestes épaisses, passe-montagne sur le nez, les familles filaient à bonne allure et affrontaient le froid comme le surfeur professionnel affronte la vague ; en toute sérénité.

Pourtant, la quiétude habituelle de la capitale danoise était troublée par une tension palpable, visible au déferlement massif de forces répressives. Hélicoptères omniprésents dans le ciel, policiers en nombre dans les rues, autopompes, chevaux de frise : rien ne manquait. La ville paraissait en état de siège. On reconnaissait les fourgons de

police de nombreux pays européens, bien que les plaques d'immatriculation nationales aient été remplacées par des plaques danoises officielles. En ce mois de décembre 2009, la quinzième Conférence des Parties signataires de la Convention Climat allait rassembler les diplomaties internationales pour la grande rencontre annuelle sous égide onusienne. Chefs d'État et délégations civiles autorisées se retrouveraient durant trois jours dans un complexe de béton sous très haute surveillance, à l'écart de la ville et des voix dissonantes, pour négocier sur le changement climatique.

Vue par beaucoup comme le moment charnière des négociations internationales, cette quinzième rencontre a cristallisé les espoirs de millions de personnes. L'échec était exclu. Un ensemble de décisions aussi courageuses que contraignantes devaient impérativement émerger. L'enjeu était de limiter les émissions de gaz à effet de serre d'origine industrielle et de maintenir le réchauffement global en deçà des 2 °C fatidiques. À l'époque, la concentration de CO₂ dans l'atmosphère était de 388 ppm (parts par million). La réunion était présentée comme celle de la dernière chance pour donner suite au protocole de Kyoto, et beaucoup espéraient assister enfin à la prise de conscience des élites mondiales.

Le samedi 12 décembre 2009, une grande manifestation rassembla pacifiquement plus de cent mille personnes dans les rues de la cité portuaire. Les slogans étaient aussi clairs que l'air était glacial : « Il n'y a pas de planète B » et « Stop au blabla ». La réponse des autorités fut violente et totalement démesurée : plus de mille personnes furent arrêtées avant même le départ du cortège. « Plusieurs centaines de personnes ont été menottées et gardées environ quatre heures, assises dans la rue, sans assistance médicale, sans eau ni possibilité d'aller aux toilettes. [...] Alors qu'il gelait, des

Avant-propos

gens s'urinaient dessus, parqués en ligne, comme des animaux¹.» Comme dans un roman halluciné de Philip K. Dick, un millier d'autres personnes furent arrêtées préventivement durant la semaine. Comment interpréter ce musellement brutal des populations face à de tels enjeux?

Cette semaine-là, un forum alternatif fut organisé dans le centre de la capitale danoise. Un espace de rencontre pour les scientifiques, les organisations écologistes et de solidarité internationale, mais aussi les acteurs de terrain et les militants. Tous s'y retrouvèrent pour élaborer ensemble des réponses appropriées à la débâcle onusienne plus ou moins attendue. Parmi les solutions évoquées dans les conversations, la reconnaissance de la dette écologique et l'évolution de la justice environnementale tenaient une place importante. Ces deux revendications apparurent comme les principales pierres d'achoppement dans les négociations officielles. Les pays du Sud, Chine en tête, refusèrent de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre sans un effort conséquent des pays de la triade (États-Unis, Europe et Japon), puisque, historiquement, ceux-ci sont les principaux responsables de l'accumulation anthropique de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Le Nord s'opposa à cette requête en arguant de la sacrosainte compétitivité de ses industries. Au diable le réchauffement, priorité au profit, à la croissance et au pouvoir! Les puissances occidentales allaient une fois de plus rester prisonnières de l'idéologie du libre marché compétitif, en dépit de l'urgence écologique. Les négociations tournèrent au

1. http://www.lemonde.fr/le-rechauffement-climatique/article/2009/12/13/copenhague-polemique-apres-les-nombreuses-arrestations_1280059_1270066.html.

fiasco complet, et les vestiges de la confiance des citoyens dans les institutions internationales et les politiques fondirent comme banquise au printemps.

L'espoir allait cependant renaître grâce à la délégation bolivienne : elle proposa la tenue dès le printemps 2010, à Cochabamba, d'un sommet alternatif des peuples sur le climat. La déclaration finale de ce sommet offre un aperçu des perspectives issues de la concertation entre les peuples¹. Pourtant, aucun élément de ce texte n'a été repris lors des conférences onusiennes suivantes.

Ainsi, quatre années plus tard, les positions n'ont pas évolué. Le sommet sur le climat qui s'est tenu à Varsovie en novembre 2013 s'est achevé sur une note négative. Les pays du Sud ne recevront que des cacahuètes de la part des pays industrialisés pour s'adapter et faire face aux dégâts engendrés. L'Europe et les États-Unis ont bloqué les négociations de peur d'entrer dans une logique de réparation. Quant à la Chine et à l'Inde, elles veulent continuer d'être considérées comme des pays en développement afin d'être exemptées des efforts à fournir pour lutter contre le changement climatique.

Sans prise en compte de la dette écologique, sans abandon de la compétition industrielle et étatique, sans plusieurs changements de grande ampleur à l'échelle individuelle, communautaire et internationale, pas de solution possible. Ce sera la fin annoncée de l'histoire humaine sur une planète devenue inapte à nous supporter.

Nous sommes nombreux à penser que la dette écologique est un outil novateur et nécessaire pour faire en sorte que

1. Cette déclaration est disponible à l'adresse suivante : <http://cadtm.org/Declaration-finale-de-Cochabamba>.

Avant-propos

la justice environnementale prime sur les intérêts privés. Ce concept intègre en effet les dimensions écologiques au sens large et dépasse les errements idéologiques des économistes orthodoxes. La dette écologique contient en germe les bases d'un droit de l'environnement dynamique, capable de conduire à la construction de sociétés plus égalitaires, plus résilientes et plus solidaires. Aujourd'hui, les droits de la nature et des peuples souffrent de graves lacunes face au pouvoir de l'argent accumulé par les 1 %. Alors que tant d'êtres humains sont emprisonnés pour de simples larcins, pour leurs idées, voire uniquement parce qu'ils ont la mauvaise couleur de peau, combien de grands actionnaires et de patrons de multinationales, du Nord comme du Sud, sont-ils inquiétés personnellement en raison de leur responsabilité dans des catastrophes écologiques ayant entraîné des milliers, voire des millions de morts ? Combien d'élus sont-ils jugés pour avoir pris des décisions contraires à l'intérêt commun, provoquant des dégâts irréversibles sur l'environnement et des altérations génétiques monstrueuses, comme lors de la guerre du Vietnam ou de celle d'Irak ? Combien de magnats des médias sont-ils traduits devant la justice pour avoir véhiculé les messages écocidaire de la publicité, de la croissance et de la consommation ?

Bien que la notion de dette écologique paraisse ressortir directement à l'économie et au droit, il faut recourir à d'autres disciplines scientifiques, naturelles et humaines, pour tenter de la cerner. C'est pourquoi l'écologie, la biologie, l'histoire, la physique, la sociologie et la philosophie nous ont accompagnés durant nos recherches. De plus, qui souhaite vraiment proposer une approche holistique du problème doit se mettre également à l'écoute des savoirs ancestraux détenus par ceux que l'on appelle les peuples

premiers, ces peuples qui vivent depuis des millénaires au contact de la nature et qui la connaissent de manière souvent bien plus subtile que nos respectables savants dans leurs laboratoires et leurs bureaux.

Aujourd'hui, la concentration de CO₂ dans l'atmosphère a dépassé les 400 ppm, un niveau jamais atteint au cours des quatre derniers millions d'années, soit depuis l'apparition de l'humanité. En ce qui concerne le réchauffement, nous allons probablement dépasser les 2 °C d'ici à la fin du siècle, mettant par là notre survie en jeu. Il y a urgence à créer un front commun à l'échelle planétaire, à s'engager collectivement dans des initiatives écologiques ou sociales telles que le mouvement des Villes en transition ou celui des Indignés. Nous devons être unis pour la reconnaissance de la dette écologique et la justice environnementale, munis d'un savoir neuf, et témoigner d'un respect augmenté pour le vivant sous toutes ses formes. Nous espérons que cet ouvrage contribuera à faire prendre conscience de cette nécessité.